



DE VIVE VOIX 16

4 février 2014

RELATIVITÉ SALARIALE ET SUITES DU REGROUPEMENT CÉGEP : UNE JOURNÉE D'ÉTUDE NATIONALE ET UNE GRÈVE SONT ENVISAGÉES

Par Michel Milot, président du SEELG

L'Assemblée générale du SEELG s'est prononcée, mercredi dernier, sur les suites à donner à la mobilisation autour de la structure salariale. En effet, l'AG a réitéré que cette bataille concernant la structure salariale (17 échelons + échelons supplémentaires pour la maîtrise et le doctorat) est également une lutte pour la reconnaissance de l'appartenance de l'enseignement collégial à l'enseignement supérieur. Comme il est essentiel de poursuivre les discussions avec le Conseil du trésor et qu'il s'avère difficile d'obtenir des garanties claires sur ses intentions, l'AG a adopté deux moyens de pression plus lourds, à être exercés nationalement, qui pourraient être déclenchés dans l'éventualité d'un blocage ou d'un recul dans les négociations.

Après des débats intéressants, l'Assemblée générale a convenu que, **en cas de recul ou de blocage de la part du Conseil du trésor**, les professeurs devraient suspendre toute forme de participation à des activités non-reconnues par le Conseil du trésor (un boycott) et a mandaté le comité exécutif pour négocier avec le Collège un réaménagement de calendrier scolaire afin de permettre aux professeurs de participer massivement à une journée d'étude nationale qui porterait sur les enjeux relatifs à notre structure salariale et à l'enseignement supérieur.

Lors du regroupement cégep des 30-31 janvier, vos représentants à la FNEEQ ont témoigné de la position du SEELG, et la proposition d'une journée d'étude (avec remaniement de calendrier) a été retenue. Le regroupement cégep a également adopté une proposition à l'effet de consulter les syndicats locaux sur le moyen de pression ultime à déclencher, après une gradation d'autres moyens de pression lourds (journée d'étude, manifestation...), soit la tenue d'une **journée de grève** si les discussions bloquaient toujours.

L'Assemblée générale sera consultée mercredi prochain (12 février) lors d'une réunion régulière (local D-415, heure à confirmer).

En ce qui concerne les échanges entre les instances syndicales et le Conseil du trésor, voici un résumé des derniers développements. D'une part, le CT a tenté d'utiliser la stratégie de la division entre la FNEEQ et la FEC, en vain. La FNEEQ et la FEC avaient d'ailleurs une rencontre ce matin (mardi 4 février) afin de maintenir le front commun dans ce dossier. De plus, toujours aujourd'hui (en fin de journée), la

FNEEQ a une rencontre politique de prévue avec le CT dans le but de «rétablir les ponts» et de préserver l'espace de discussion autour de la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat¹. De plus, le 11 février, une rencontre intersyndicale avec le CT à la table des relativités aura lieu, et la catégorie « enseignant de cégep » sera aussi à l'ordre du jour. Les travaux à la table technique (avec discussions et argumentaire autour des sous-facteurs d'évaluation des catégories d'emploi) semblent donc vouloir reprendre de façon « normale » avec le CT pour les profs de cégep. Il convient néanmoins de rester vigilants et de s'assurer d'avoir de moyens de pression lourds nationaux dans notre besace prêts à être déclenchés en cas de blocage de la part du CT. Le regroupement cégep des 6-7 mars permettra de faire le point sur l'avancée des travaux. D'ici là, si nous avons du nouveau dans ce dossier, nous vous ferons signe.

¹ Rappelons que, dans le cadre de la relativité salariale, le Conseil du trésor n'a l'obligation de s'attarder qu'aux échelons 1 à 17. Cet automne, grâce à notre mobilisation, le CT a accepté de discuter aussi, en parallèle, de la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat. Rappelons aussi que notre objectif c'est une pleine reconnaissance de l'appartenance de l'enseignement collégial à l'enseignement supérieur. Ainsi, ce qui est visé est nécessairement plus que le rangement 22 pour tous les profs du collégial. Notamment, en ce qui concerne la nature de la tâche de prof de cégep, la FNEEQ a fait valoir que le travail effectué est davantage de l'ordre du niveau de complexité de la maîtrise que du baccalauréat.